Évaluations de pêcheries du Marine Stewardship Council

01 avril 2019

[Nom de la pêcherie]

Politiques, Pratiques et Mesures mises en place par les pêcheries titulaires d’un Certificat MSC pour pallier la présence de travail forcé ou de travail des enfants

1. Introduction

|  |
| --- |
| Les pêcheries et opérateurs en mer titulaire d’un Certificat du Programme du Marine Stewardship Council (MSC) sont tenus de décrire eux-mêmes leurs politiques et mesures, y compris les exigences réglementaires et les procédures en vigueur dans l'Unité d'Évaluation, afin de protéger les équipages de pêche contre le travail forcé ou le travail des enfants, et de décrire également tout effort du secteur privé. L'objectif est d'exiger des pêcheries titulaire d’un certificat MSC qu'elles indiquent la manière dont le gouvernement, l'industrie ou les autres entités concernées mettent en pratique une protection contre le travail forcé ou le travail des enfants.  Chaque pêcherie et opérateur en mer de la Chaîne de Garantie d'Origine en mer est tenu de fournir ces informations en complétant ce formulaire. Il doit être rempli de bonne foi par le client et reposer sur des informations connues du client et lui étant disponibles au moment de sa réalisation. Les informations fournies doivent être représentatives de l'éventail des mesures dont l'existence est connue par la pêcherie titulaire d’un Certificat MSC.  Le formulaire rempli sera téléchargé dans la base de données du MSC pour être publié sur le site Internet du MSC en même temps que le Rapport Public de Certification.  Vous trouverez des instructions pour remplir le formulaire à l’[Annexe](#Appendix) du présent document. Des informations sont nécessaires sur toutes les questions abordées dans le formulaire et elles doivent être fournies en anglais, qui est la langue officielle du MSC.  Veuillez compléter tous les champs non-grisés. Veuillez indiquer N/A si une question ne vous concerne pas, ainsi qu'une brève explication de la raison pour laquelle cela ne vous concerne pas. |

1. Politiques, Pratiques et Mesures mises en place par les pêcheries titulaires d’un Certificat MSC pour pallier la présence de travail forcé ou du travail des enfants

|  |  |
| --- | --- |
| **Tableau 2.1 — Renseignements sur la pêcherie titulaire du Certificat MSC** | |
| 1 | Composition du groupe client de la pêcherie pour le compte de qui la déclaration est fournie |
|  | * Caractérisez la composition du groupe client de la pêcherie, y compris les entités partageant les coûts. * Décrivez la relation des membres du groupe client de la pêcherie partageant les coûts avec les armateurs des navires et les opérateurs de l'Unité de Certification (UoC – Unit of Certification). |
| PC |  |
| 2 | Responsabilité de la réglementation du travail |
|  | * Quelles autorités de gestion et lois, y compris les autorités de l'État du pavillon, contrôlent les réglementations relatives au travail dans la zone de l'Unité d'Évaluation (UoA – Unit of Assessment) ? * Comment ces lois sont-elles appliquées ? |
| PC |  |
| 3 | Identification et atténuation des risques |
|  | * Décrivez les processus, y compris les mesures prises au sein de l’UoC par le gouvernement et les pêcheries titulaire du Certificat MSC pour identifier et atténuer tout risque de travail des enfants et de travail forcé. |
| PC |  |
| 4 | Recrutement des équipages |
|  | * Décrivez les méthodes typiques utilisées pour recruter les équipages dans l’UoC et décrivez la composante de migrants de l’équipage, le cas échéant. |
| PC |  |
| 5 | Implication de groupes de travailleurs de la pêche |
|  | * Si des groupes de défense des droits des pêcheurs, des migrants et des travailleurs sont impliqués, décrivez de quelle façon, ainsi que les organisations au contact des travailleurs dans l’UoC |
| PC |  |
| 6 | Contrats des équipages |
|  | * Décrivez la nature des contrats ou des accords de travail légaux en vigueur au sein de l’UoC ainsi que les questions abordées dans ces contrats. |
| PC |  |
| 7 | Audits et inspections du travail |
|  | * Décrivez tout audit ou certification par une tierce partie sur le travail ou les inspections du travail effectué au sein de l'UoC au cours des deux dernières années. |
| PC |  |
| 8 | Âge minimum national requis |
|  | * Décrivez l’âge minimum national requis pour les membres d’équipage travaillant sur des navires au sein de l’UoC. * Décrivez les systèmes réglementaires et du secteur privé en place pour assurer que les membres d'équipage respectent l'âge minimum national requis. * Décrivez comment cela est vérifié, y compris les contrôles au sein de l'UoC par l'Autorité responsable ou par un organisme de surveillance tel que les inspecteurs du travail. |
| PC |  |
| 9 | Rapatriement |
|  | * Décrivez comment les questions de rapatriement sont traitées au sein de l’UoC, notamment en ce qui concerne les visites de fin de contrat, les cessations volontaires et involontaires, ainsi que la liberté de mouvement et la mesure dans laquelle ces éléments sont inclus dans les contrats. |
| PC |  |
| 10 | Servitude pour dette |
|  | * Indiquez s’il existe des preuves de pratiques systémiques imposant à l’équipage des frais de placement ou de courtage, de déplacement sur le lieu de travail, de visa, des frais médicaux, d'équipements de sécurité, de vêtements/équipements de protection, de nourriture sur le lieu de travail, d'accès aux moyens de communication, de paiement, de rapatriement, etc. * Si tel est le cas, décrivez ces pratiques et la manière dont la servitude pour dette est évitée. |
| PC |  |
| 11 | Mécanismes de règlement de griefs et de recours |
|  | * Veuillez énumérer toutes les politiques ou mesures (par exemple, une ligne de communication directe) en place pour permettre aux membres d'équipage de faire entendre leur voix et pour signaler et remédier à toute situation de travail forcé ou travail des enfants. |
| PC |  |
| 12 | Documents d'identification |
|  | * Décrivez les mesures en vigueur dans l'ensemble de l'UoC pour garantir aux membres d'équipage un accès gratuit et opportun à leurs documents d'identification, notamment à leurs cartes d'identité nationales, leurs passeports, leurs visas, etc. |
| PC |  |
| 13 | Commentaires supplémentaires |
|  | * Avez-vous des commentaires supplémentaires sur les pratiques de travail au sein de l'UoC ? |
| PC |  |
| 14 | Date de la dernière mise à jour de ce document |
|  | * JJ/MM/AAAA |
| PC |  |

1. Annexe — Instructions pour remplir le Formulaire des Politiques, pratiques et mesures mises en place par les pêcheries titulaire d’un Certificat MSC pour pallier la présence de travail forcé ou de travail des enfants.
   1. Composition du groupe client de la pêcherie pour le compte de qui la déclaration est fournie

Si une pêcherie est en cours d’évaluation complète et que les participants ainsi que les arrangements de partage des coûts n'ont pas encore été déterminés, fournissez autant de détails que possible sur les entités du groupe client prévues pour prendre part au partage des coûts, si la pêcherie obtient la Certification. Précisez également la relation entre les représentants du groupe client et les armateurs et exploitants des navires au sein de l’Unité de Certification (UoC).

* 1. Responsabilité de la réglementation du travail

Fournissez des informations sur les lois et les réglementations, ainsi que sur les autorités responsables des réglementations du travail dans la zone d'activité de la pêcherie, y compris les autorités de l'État du pavillon, le cas échéant. Décrivez la manière dont celles-ci sont appliquées.

* 1. Identification, atténuation et remédiation des risques

Les informations requises dans cette section incluent les informations connues de la pêcherie titulaire du Certificat MSC sur les processus et les pratiques applicables au sein de l'Unité de Certification (UoC) pour identifier, évaluer, prévenir et atténuer les risques liés au travail forcé et au travail des enfants. Ces informations peuvent inclure la politique ou les mesures gouvernementales ou, le cas échéant, les mesures mises en œuvre par la pêcherie titulaire du Certificat MSC.

* 1. Recrutement des équipages

Les informations requises ici incluent des informations sur les méthodes utilisées pour recruter des équipages au sein de l'UoC, toute utilisation répandue de main-d'œuvre migrante, les pays d'origine de ces équipages ainsi que des informations sur les agences de recrutement utilisées, lorsque ces informations sont disponibles et connues de la pêcherie titulaire du Certificat MSC. Cela peut également inclure les informations connues sur les programmes de visas utilisés pour faire venir des travailleurs dans l’UoC, ainsi que sur le paiement des frais de recrutement.

* 1. Implication de groupes de travailleurs de la pêche

Dans certains pays, il est possible que des groupes de travailleurs de la pêche ou d’autres types d’organisations s'employant à réduire les risques liés au travail forcé soient impliqués. Lorsque cela est le cas, fournissez des informations sur cette implication. Cela peut inclure des informations sur toutes les organisations de la zone portuaire qui assurent un soutien social aux membres d'équipage, par exemple le ministère en charge des gens de mer, les associations de pêcheurs ou des comités locaux.

* 1. Contrats des équipages

Les contrats sont des accords de travail légaux définissant clairement les prérogatives et les rémunérations. Décrivez la nature des contrats des équipages au sein de l'UoC, en particulier les caractéristiques liées au travail forcé et au travail des enfants. Indiquez si les contrats sont écrits dans des langues comprises par l'équipage et la manière dont les dispositions de ces contrats sont appliquées.

* 1. Audits et inspections du travail

Décrivez les inspections du travail faites par le gouvernement, ou les audits sociaux et les certifications des conditions de travail qui ont eu lieu au cours des deux dernières années au sein de l’UoC. Lorsque les informations sont disponibles, fournissez un lien vers les critères du référentiel de l'audit.

* 1. Âge minimum national requis

Pour cette section, décrivez les exigences en matière d’âge minimum national et fournissez une description des systèmes réglementaires et du secteur privé qui sont en place pour assurer le respect des restrictions d’âge minimum. Ajoutez-y des informations sur toutes les exceptions aux exigences d'âge minimum légales qui sont utilisées par l'UoC, ainsi que des informations sur la politique d'embauche de jeunes travailleurs conformément à la législation nationale. Cela devrait également inclure la description de toutes les mesures de surveillance, y compris les heures de travail et de repos des jeunes travailleurs. Cela peut inclure des informations sur tout autre programme surveillant la main-d'œuvre dans la zone de pêche de votre UoC.

* 1. Rapatriement

Cette section requiert une description de la manière dont le départ des membres d'équipage est géré à travers l'UoC. Cela peut inclure des informations sur le gouvernement et/ou, si cela est connu, sur toute politique d'entreprise applicable en matière de fin de contrat des équipages, de cessation involontaire, de congés (y compris les visites de la famille et les traitements médicaux), de liberté de mouvement pendant la durée du travail, et enfin les conditions de départ stipulées dans les contrats des membres d'équipage.

* 1. Servitude pour dette

Les prélèvements des frais engendrés par le travail sur les salaires peuvent entraîner la servitude pour dette et exposer les équipages au travail forcé. Des exemples de coûts de travail incluent les coûts de transport vers le travail, les frais de placement/de courtage, les frais médicaux, les équipements de sécurité, la nourriture sur le lieu de travail, les frais de remise et les frais de rapatriement.

Décrivez les systèmes en place pour éviter la servitude pour dette. S'il existe des preuves de pratiques systémiques visant à imposer des coûts aux travailleurs, décrivez les mesures en place pour éviter la servitude pour dette.

* 1. Mécanismes de règlement de griefs et de recours

Décrivez les systèmes en place connus qui permettent à l’équipage de partager des informations, d’avoir accès à une assistance et de signaler des violations du droit du travail, et décrivez la manière dont ces systèmes fonctionnent pour traiter ces informations et remédier aux problèmes éventuels.

* 1. Documents d'identification

Décrivez les dispositions prises au sein de l’UoC pour permettre aux équipages d’avoir accès à leurs documents d'identification officiels (passeports, visas, livret de gens de mer). Si la loi d’une juridiction exige que l'armateur ou le capitaine du navire conserve la pièce d’identité officielle du membre d’équipage, décrivez le protocole, y compris la réglementation gouvernementale en vigueur, pour que les membres de l’équipage puissent accéder à leurs documents personnels et jouir de la liberté de mouvement.

1. Informations sur le formulaire et droits d'auteur

Ce document a été rédigé à partir du « Formulaire détaillant les politiques, pratiques et mesures mises en place par les pêcheries détenant un Certificat MSC pour pallier la présence de travail forcé ou du travail des enfants v1.0 ».

Le « Formulaire détaillant les politiques, pratiques et mesures mises en place par les pêcheries détenant un Certificat MSC pour pallier la présence de travail forcé ou du travail des enfants » du Marine Stewardship Council et son contenu sont protégés par le droit d'auteur du « Marine Stewardship Council » - © « Marine Stewardship Council » 2019. Tous droits réservés.

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Contrôle de la version du formulaire** | | |
| Version | Date de publication | Description de l'amendement |
| 1.0 | 17 décembre 2018 | Publié avec le Processus de Certification de Pêcheries v2.1 |
| 1.01 | 28 mars 2019 | Changement mineur du document pour faciliter son utilisation |

Une liste contrôlée des documents du Programme MSC est disponible sur le [site Internet du MSC](https://www.msc.org/for-business/certification-bodies/fisheries-standard-program-documents) (msc.org)

Senior Policy Manager

Marine Stewardship Council

Marine House

1 Snow Hill

London EC1A 2DH

Royaume-Uni

Téléphone : + 44 (0) 20 7246 8900

Fax : + 44 (0) 20 7246 8901

Courriel : [standards@msc.org](mailto:standards@msc.org)